



NOTRE CODE DE VIE

LES VALEURS DE NOTRE ÉCOLE : Respect , Coopération et Innovation

J'agis de manière à ne pas adopter, ne pas encourager, ne pas accepter des comportements et des gestes de violence ou d'intimidation.

RÈGLES GÉNÉRALES	RAISONS	COMPORTEMENTS ATTENDUS
Respect de soi		
 <p>Je prends soin de moi</p>	<ul style="list-style-type: none">• Parce que je suis important.• Parce que je veux être disposé à mes apprentissages.	<ul style="list-style-type: none">• J'adopte de saines habitudes de vie.• Je nomme mes émotions afin de faire respecter mes limites.
Respect des autres		
 <p>Je prends soin d'être bienveillant envers les autres</p>	<p>Parce que j'aime vivre dans un milieu pacifique.</p>	<ul style="list-style-type: none">• J'emploie un ton et un langage convenable lorsque je m'adresse à un élève ou à un adulte.• J'écoute la personne qui parle.

RÈGLES GÉNÉRALES**RAISONS****COMPORTEMENTS ATTENDUS****Respect de l'environnement**

Je prends soin de mon milieu de vie



Parce que je veux vivre et apprendre dans un milieu agréable.

- Je ramasse mes déchets.
- Je range convenablement mon matériel et mes effets personnels.
- Je prends soin du matériel et des lieux mis à ma disposition.

**Sécurité**

Je prends soin d'assurer ma sécurité



Parce que je veux éviter des accidents.

- Je circule à droite en marchant, en tout temps.
- Je me déplace calmement.
- Je joue prudemment.

**Réussite**

Je prends soin de ma réussite



Parce que je veux apprendre et faire des progrès.

- Je fais le travail demandé en m'appliquant.
- Je demande de l'aide au besoin.
- J'ai en ma possession seulement le matériel nécessaire.



Un non-respect des règles générales pourrait entraîner les conséquences ou sanctions suivantes :

CONSÉQUENCES ET SANCTIONS

- Avertissement verbal et/ou écrit.
- Communication aux parents (message, appel téléphonique, billet d'avertissement).
- Fiche de réflexion.
- Retrait du groupe.
- Suspension interne ou externe.
- Relocalisation de l'élève dans un autre milieu.
- Remboursement pour bris de matériel.
- Confiscation d'un objet (un parent devra venir le récupérer).
- Geste de réparation.
- Perte de privilège et/ou d'activité spéciale.
- Reprise de temps pendant une journée pédagogique.
- Rencontre parents-direction.

MESURES D'AIDE

- Rappel, modelage et renforcement du comportement attendu.
- Démarche de réparation accompagnée d'un intervenant.
- Développement des habiletés sociales.
- Récréations supervisées guidées.
- Proximité physique d'un adulte.
- Suivi personnalisé.
- Collaboration avec les parents.
- Collaboration avec ressources spécialisées.
- Plan d'intervention en lien avec la problématique.

IL EST INTERDIT DE :

- Se présenter dans la cour de récréation avant les heures permises.
- Quitter l'école avant les heures permises sans autorisation.
- Lancer des objets tels que roches, bâtons, branches, balles de toutes sortes.
- Déshabillage excessif.
- Tout vêtement portant un symbole, un dessin ou un message à caractère sexuel, violent ou raciste.
- Vêtements et accessoires munis de chaînes, d'épingles, de pics, etc.
- Les casquettes à l'intérieur de l'école.
- Apporter des aliments contenant des noix/arachides.
- D'apporter des objets électroniques tels que cellulaires, tablettes électroniques, ordinateur, lecteur MP3, etc. sans permission.
- D'apporter des jouets de la maison sans permission.
- De mâcher de la gomme ou de manger des friandises (sauf lors d'une permission spéciale).

N.B. : L'équipe du code de vie, après consultation, se réserve le droit d'intervenir si une situation jugée inacceptable se présente.



**ÉCOLE DES
QUATRE VENTS**